



COMPTE RENDU du Comité de Pilotage du Lundi 11 février 2019

Objet : Bilan évaluatif Contrat territorial Cébron 2014-2018

En présence de :

Madame Dominique REGNIER, Présidente du SVL
Monsieur Sébastien RAYNAUD, Directeur du SVL
Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président du SEVT
Monsieur Cyril GRIMAN, Animateur CT, SEVT
Monsieur François PAJES, DDT 79
Monsieur Mathieu HAUDRECHY, DDT 79
Madame Hélène ETIENNE, DREAL NA
Madame Nathalie BIGEARD, AFB
Madame Nicole MOREAU, CD 79, Service eau
Madame Maëva NAULEAU, Chambre d'agriculture 79
Madame Sylvie MACHETEAU, Chambre d'agriculture 79
Monsieur François CHAUVEAU, Chambre d'agriculture 79
Madame Marylène BREMIER, CAVEB
Monsieur Alain GUIBERTEAU, OCEALIA
Monsieur Thierry LIMOGES, OCEALIA
Monsieur Nicolas PUGEAUX, NACA
Madame Florence BARRE, AELB
Monsieur Damien LADIRE, Coordinateur cellule régionale Re-Sources
Monsieur Guillaume CHARRUAUD, SMVT
Monsieur Pierre PEAUD, Animateur Sage Thouet
Monsieur Jean-François COIFFARD, maire de Maisontiers
Monsieur Jean-Pierre THEBAULT, Adjoint mairie de Viennay
Monsieur Romain BERTRAND, TERRENA
Madame Chloé SANSOLIEUX, Beauchamps SAS
Madame Emilie PIET, FRAB Nouvelle Aquitaine
Madame Aurélie CHUPIN, CC Airvaudais Val du Thouet
Monsieur Christophe CHATIN, vice-président SPL des eaux du Cébron
Madame Claire VRIGNAUD, SPL des eaux du Cébron
Monsieur Christophe BUYS, SCE

Sous la présidence de :

Monsieur Philippe ALBERT, Président de la SPL des eaux du Cébron

Excusés :

Monsieur Didier GAILLARD, Président du SMAEG (Pays de Gâtine)
Monsieur Hervé de TALHOUET-ROY, Vice-président du Conseil départemental
Monsieur Cyril AUBIN, CAVEB

Monsieur Olivier CUBAUD, Président du SMVT et de la CLE du sage Thouet
Monsieur Lionel RIMBAUD, ARS
Madame Audrey PILLET, ARS
Madame BRESCIA, maire d'Amailloux
Madame NOLOT, maire de Louin
Madame MARY, maire de Fenery

09h40 : M Albert introduit la séance et invite les personnes présentes à engager un tour de table pour se présenter.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation de l'évaluation du contrat territorial 2014-2018
- Position du comité de pilotage sur la poursuite d'un contrat territorial ?
- Atelier participatif avec membres du comité de pilotage pour préparation du travail de co-construction du prochain contrat

A - Bilan évaluatif du CT 2014-2018

Présentation de l'évaluation par SCE en réponse aux questions évaluatives suivantes :

- Pertinence des outils déployés
- Fonctionnement du contrat (gouvernance et partenariats)
- Dynamique de territoire

B- Le positionnement du Comité de Pilotage sur la poursuite d'un nouveau contrat territorial

Les avis exprimés

Cellule d'animation du SAGE Thouet

La ressource en eau potabilisable du Cébron est stratégique pour le bassin du Thouet et nécessite ainsi la poursuite de suivis et actions visant sa préservation.

Chambre d'agriculture (représentée par Mme Macheteau)

Le contrat territorial doit être poursuivi mais l'enjeu dépasse le cadre de la préservation de la qualité de l'eau et l'avenir du territoire doit englober les thématiques suivantes :

- Fin des aides « handicap naturel » sur le bassin du Cébron et une fragilisation du modèle d'élevage
- Partage de la quantité d'eau
- Les adaptations au changement climatique
- Quel modèle agricole refonder avec l'innovation, d'autres aides ?

SVL (principal acheteur de l'eau potable du Cébron) – représentée par Mme Régnier

L'élevage herbivore est encore majoritaire sur le territoire du Cébron mais éprouve des difficultés économiques. Les habitudes de consommation alimentaires évoluent ; quel avenir pour les élevages herbivores dans 10 à 20 ans ? Quelle agriculture proposer sur le bassin à moyen terme ?

Département des Deux-Sèvres (représenté par Mme Nicole MOREAU, responsable service eau) :

La stratégie du contrat de préservation de la qualité des eaux du Cébron n'est pas remis en cause ; il semble important de prendre en considération les thématiques agricoles et environnementales de manière plus transversale (perte de l'ICHN, changement climatique...) et ne plus évoquer seulement la qualité des eaux seule

L'Agence de l'eau Loire Bretagne (représentée par Mme Florence Barre, chargée d'intervention à la délégation de Poitiers)

Les conditions sont réunies pour élaborer un nouveau programme, qui pourra être présenté au Conseil d'administration de l'Agence de l'eau en octobre 2019 ou mars 2020. Il est important de poursuivre les échanges collectivement pour aboutir à un contrat cohérent.

Les nouveaux enjeux de ce 3^{ème} contrat sont :

- + Fin des aides ICHN sur le territoire
- + Candidature à la définition d'un Parc Naturel Régional sur le territoire de Gâtine
- + Développement de filières agricoles du territoire

Le volet de la gestion quantitative de l'eau pourra être étudié à une échelle plus large notamment dans le cadre de l'élaboration du SAGE Thouet.

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine (représenté par l'animateur de la cellule de coordination Ressources, M Ladiré, hébergé à la région)

La région accompagnera des projets à dimension économique plus forte mais aussi les projets de territoires tels que le PNR de Gâtine. Il sera nécessaire de trouver des convergences et « ponts » entre ces différents projets.

Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (représenté par M Charruaud, technicien-médiateur du syndicat)

Le Syndicat Mixte de la vallée du Thouet valide une poursuite de collaboration avec la SPL des eaux du Cébron. Les questions qui demeurent sont celles du cadre des programmes

Quelle sera la durée du prochain CT cébron ?

Quelles seront les conditions financières des partenaires et notamment de l'AELEB

L'Etat - DDT représentée par M Pajes

Les analyses des paramètres COT (matières organiques) et P (phosphore) ne montrent pas encore de baisse significative des concentrations. L'Etat s'interroge sur les solutions qui pourraient permettre une amélioration.

C- Atelier participatif

Groupe 1

Impact des plans d'eau

⇒ En amont de l'étude

- Faire le point sur la bibliographie et les études réalisées à Proximité
- Il se fait beaucoup de choses sur les plans d'eau : par exemple, l'université de Poitiers a réalisé un mémoire sur l'impact des plans d'eau, et il y a une étude en cours sur l'Autize.
- Bien cadrer la stratégie
- Si cette étude se fait dans le cadre d'un CTMA, elle ne se fera pas avant 2021 au moins (car non prévu sur le CTMA actuel). Il faut donc mettre à profit ces années de latence pour bien préparer la stratégie (Bibliographie, Localisation, protocoles de mesures, durée de suivi, ...)

- Bien se coordonner avec la DDT : Une base de données existe à la DDT (environ 500 plans d'eau sur le BV), cette base devrait être prête d'ici quelques mois, tout nouvel inventaire, devra s'appuyer sur les différents éléments relevés par la DDT (surface, usage, règlement, connexion, ...)

⇒ Localisation

- Se concentrer sur un mini bassin versant, sans s'interdire de traiter les opportunités

⇒ Aspect Quantitatif

- Ne pas oublier les services que peuvent rendre les plans d'eau, et notamment l'aspect quantitatif pour abreuvement et irrigation

⇒ Communication

- Selon la DDT, il y a un manque de communication autour des plans d'eau (Impact, services et réglementation (vidange, connexion, ...)). Bien intégrer cette thématique dans le plan de communication.

Filière de qualité

⇒ Contexte

- Le steak haché représente plus de 50% de la consommation de viande rouge.
- La viande blanche (Porc et volaille) gagne de la part de marché (prix plus attractif)

⇒ Label qualité / marque ?

- Les labels de qualité concernent plus les porcs et les volailles.
- Sur le plan national, le groupe est très sceptique sur l'intérêt de créer une marque. Il y en a pléthore, et on ne s'y retrouve pas entre les marques consommateurs / Industriel /
- S'il doit y avoir création d'une marque avec cahier des charges, elle devra avant tout être à destination de la population locale (particulier, boucherie, restauration collective) avec une communication adéquate.

⇒ Ce qui existe

- La CAVEB a une démarche qualité avec un cahier des charges (plus-value au kilo pour la viande)
- La profession agricole travaille à l'échelle dans les 12 départements de la Nouvelle Aquitaine sur l'organisation de la restauration hors domicile avec filières locales. Bien se concerter avec ce qui existe déjà.

⇒ Projet fédérateur

- Création d'un débouché local en impliquant un partenariat plus alimentaire qu'agricole avec :
 - La restauration collective (favoriser l'approvisionnement local par exemple en instituant un Bilan carbone dans le cahier des charges et/ou en s'inspirant des eaux du bassin rennais)
 - Collectivités (restauration scolaire)
 - Boucheries locales
 - Associations de consommateur
- Bien communiquer autour de la proximité :
 - traçabilité des élevages locaux (sécurité alimentaire)
 - proximité (élevage = économie locale)
 - qualité de vie (ce qu'apporte l'élevage pâturant à l'environnement)

Groupe 2

Quel accompagnement technique proposer dans le prochain contrat ?

- Conserver et renforcer les liens amorcés dans le contrat 2014-2018 entre les techniciens des organisations professionnelles, les agriculteurs adhérents et la structure coordinatrice du contrat.
- La coopérative Océalia, représentée dans le groupe par M. Limoges, administrateur propose le positionnement suivant : accompagner toutes les formes d'agriculture lorsqu'il y a une demande d'évolution, de changement ; la coopérative doit accompagner les projets et permettre à l'éleveur de dégager absolument un revenu. Si l'élevage herbager est un enjeu dans le territoire Cébron, il faudra essayer de le maintenir tout en offrant d'autres perspectives aux éleveurs pour compléter les revenus (dualité du revenu) ; il faudra réfléchir à d'autres revenus complémentaires tels que : aides ? travail extérieur à l'exploitation ? Production hors-sol ?
- Associer les négociants en viande (acteurs au marché de Parthenay)
- La place des techniciens-conseils est difficile à envisager actuellement (notion exprimée par les techniciens-conseils du groupe) du fait de l'incertitude d'une réorganisation des structures en lien avec la loi « séparation conseil-vente ». D'ici 2021, les techniciens auront beaucoup de difficultés à se positionner sur leur métier.
- Place de l'innovation pour accompagner l'élevage : les nouvelles technologies peuvent-elles constituer une aide pour les éleveurs ?
- Poursuivre les échanges avec les référents des organismes de formations pour préparer au mieux les agriculteurs et techniciens de demain face aux enjeux de mutation de l'agriculture en lien avec les spécificités des territoires.

Quel plan de communication proposer dans le prochain contrat ?

- Cibler tous les publics à viser et adapter les contenus
- S'écarter du domaine agricole pour toucher la population sur des sujets de société globaux. La qualité de l'eau, l'organisation des territoires est affaire de tous.
- Valoriser toutes les initiatives positives en les partageant
- Les syndicats d'eau doivent se montrer, être identifiés des habitants en tant qu'acteur. Faire connaître les métiers d'agriculteurs et interaction avec le territoire, les paysages ; Quel temps le syndicat d'eau doit consacrer à des présences lors de manifestations ?

Le 1^{er} mars 2019